

Pierres d'assise



PROTOCOLE RELATIF AUX AINÉS

Planifier votre parcours d'apprentissage

Quel est le protocole à respecter lorsqu'on invite un Aîné, un gardien du savoir ou un conseiller culturel à participer à une réunion ou à un évènement?



YUET CHAN

Les Aînés, gardiens du savoir et conseillers culturels peuvent participer de plusieurs différentes façons aux réunions, aux évènements ou à l'apprentissage en classe, qu'il s'agisse de réciter une prière, d'offrir une bénédiction, de partager leur savoir avec les élèves, de participer aux consultations, ou encore de diriger une cérémonie ou une activité culturelle.

PREMIERS PAS



La présence et l'apport d'un Aîné, d'un gardien du savoir ou d'un conseiller culturel peuvent favoriser l'inclusion et la compréhension, en soutien au processus partagé menant à la réconciliation. Inviter un Aîné à participer à vos réunions ou évènements facilite le partage du savoir, des croyances culturelles et des pratiques traditionnelles des Premières Nations, des Métis et des Inuits avec les intervenants du domaine de l'éducation.

QUI SONT LES AINÉS?

Le terme *Aîné* désigne une personne dont la compréhension approfondie de l'histoire, de la spiritualité, des langues traditionnelles, des enseignements culturels, des cérémonies ou des pratiques de guérison des Premières Nations, des Métis ou des Inuits est reconnue par sa communauté. Les Aînés doivent travailler et étudier auprès d'autres Aînés pendant un certain temps avant d'obtenir le droit de transmettre ces connaissances spécialisées à d'autres et de leur offrir des conseils concernant des questions d'ordre personnel ou communautaire. Les Aînés sont des mentors et des modèles hautement révéérés et très respectés de tous. Ils incarnent la culture des Premières Nations, des Métis et des Inuits par leurs paroles, leurs gestes et leur façon d'être.





L'âge et le sexe ne sont pas des facteurs ou des critères déterminant qui peut être reconnu comme Aîné ou Aînée. Certains Aînés peuvent être relativement jeunes, mais posséder une connaissance approfondie des pratiques cérémoniales et culturelles.

Les *gardiens du savoir* ou *conseillers culturels* sont des individus dont le savoir relatif aux pratiques ou perspectives culturelles est reconnu par les Aînés d'une communauté. Ils peuvent porter le titre de « gardien du savoir » ou de « conseiller culturel » plutôt que celui d'Aîné.

En règle générale, c'est la communauté des Premières Nations, métisse ou inuite elle-même qui identifie et reconnaît les personnes dont les efforts leur ont permis d'acquérir les attributs associés au rôle d'Aîné. Méfiez-vous de ceux qui se font passer pour des Aînés sans l'appui de la communauté. De plus, il est toujours préférable de faire appel à un ou des Aînés originaires de la région visée par un traité ou la région métisse où votre événement doit avoir lieu. Par conséquent, il est recommandé de s'adresser à la communauté en question, qui pourra nommer un Aîné ou gardien du savoir possédant le savoir et les attributs spirituels ou traditionnels les mieux adaptés à vos besoins. Les agents de liaison des conseils scolaires, les écoles des Premières Nations locales, les bureaux de conseils de bande, les centres d'amitié et les associations locales de Métis peuvent vous aider à établir le contact avec des Aînés, gardiens du savoir et conseillers culturels.

Comment les Aînés peuvent-ils s'impliquer?

Les Aînés peuvent participer de plusieurs différentes façons aux réunions, aux événements ou à l'apprentissage en classe, qu'il s'agisse de réciter une prière, d'offrir une bénédiction, de partager leur savoir avec les élèves, de participer aux consultations, ou encore de diriger une cérémonie ou une activité culturelle. Il est important de tenir compte de la pertinence de leur participation, des aspects pratiques s'y rattachant et des expériences précédentes. L'organisation d'une cérémonie traditionnelle d'importance, telle qu'une cérémonie de purification, du calumet ou de l'aube, doit obligatoirement se faire en consultation avec un ou plusieurs Aînés afin d'en respecter la signification culturelle et spirituelle. En pareilles circonstances, vous devrez prévenir les participants concernant tout protocole applicable.

PROTOCOLES CULTURELS

Il est important de souligner que les protocoles entourant la prise de contact avec un Aîné, un gardien du savoir ou un conseiller culturel varient d'une communauté à l'autre; quelques lignes

directrices à suivre dans une telle situation vous sont toutefois proposées ci-dessous.

Prise de contact avec un Aîné, un gardien du savoir ou un conseiller culturel : Votre invitation doit parvenir à l'Aîné, au gardien du savoir ou au conseiller culturel bien avant la date de l'événement. Il est conseillé d'organiser une rencontre en personne afin d'établir une relation et de discuter de votre demande. Le contact téléphonique est approprié pour fixer le moment d'une rencontre qui servira à communiquer votre demande et à vous informer au sujet des préférences de l'Aîné, du gardien du savoir ou du conseiller culturel concernant les protocoles. Il convient de demander à l'avance quelle serait la préférence de l'Aîné concernant le type d'offrande et la façon de présenter celle-ci. Accordez un certain temps à l'Aîné, au gardien du savoir ou au conseiller culturel afin de réfléchir à votre demande; ne vous attendez pas à une réponse immédiate. Un Aîné, gardien du savoir ou conseiller culturel pourrait ne pas accepter le tabac offert pour diverses raisons et vous suggérer de prendre contact avec quelqu'un d'autre.

Préparation de l'offrande : Les Aînés, gardiens du savoir et conseillers culturels des Premières Nations acceptent fréquemment les offrandes de tabac, l'une des quatre plantes sacrées. On peut toutefois y préférer le foin d'odeur, la sauge ou le cèdre, ou encore les draps fins, selon la région. Certains Aînés, gardiens du savoir et conseillers culturels métis acceptent le tabac, alors que d'autres préfèrent recevoir un autre type de présent, du thé par exemple. Les Aînés, gardiens du savoir et conseillers culturels inuits n'acceptent pas les offrandes de tabac, puisque cela ne correspond pas à leurs coutumes. Il est alors acceptable d'offrir un cadeau modeste. Laissez vos prières et pensées positives s'imprégner dans l'offrande au moment de la préparer.

Présentation de l'offrande : Accueillez l'Aîné, le gardien du savoir ou le conseiller culturel en lui serrant la main et en le remerciant d'avoir accepté de vous rencontrer. Assurez-vous de connaître le protocole relatif à la présentation de l'offrande. Au moment de faire votre demande, tenez l'offrande dans votre main gauche, devant vous, et précisez la nature de votre demande. Si l'Aîné, le gardien du savoir ou le conseiller culturel décide d'accéder à votre demande, il acceptera l'offrande. Le fait d'accepter l'offrande s'apparente à la signature d'un contrat : cela signifie que l'Aîné consent et s'engage à répondre à la demande. La personne qui présente l'offrande s'engage, par la même occasion, à respecter le processus. Si l'Aîné, le gardien du savoir ou le conseiller culturel n'est pas en mesure d'accomplir ce que vous lui demandez,

il vous le dira et n'acceptera pas l'offrande. Il pourrait alors vous suggérer d'autres membres de la communauté qui seraient mieux en mesure de répondre à votre demande.

S'il vous est impossible de rencontrer l'Ainé, le gardien du savoir ou le conseiller culturel en personne avant le déroulement de l'évènement, il convient de demander si vous pouvez lui présenter l'offrande au début de l'évènement, devant l'auditoire.

Description de la demande : La nature de votre demande devrait être précisée dans les moindres détails, y compris l'objectif de l'évènement; qui sera présent; la date, l'heure et le lieu exacts; ainsi que la durée prévue de l'intervention de l'Ainé. De cette façon, l'Ainé, le gardien du savoir ou le conseiller culturel pourra plus aisément prendre en considération le temps dont il dispose et s'exprimer sur le sujet en question. Demandez à l'Ainé, au gardien du savoir ou au conseiller culturel de préciser les conditions de sa participation à l'évènement (cadeau, rémunération, remboursement des dépenses). Soyez ouvert à l'élaboration d'un plan intégrant les conseils de l'Ainé et ses besoins particuliers. Faites savoir à l'Ainé si l'évènement comprend des activités évoquant des faits historiques, tels que l'exercice des couvertures de KAIROS ou les pensionnats autochtones, puisque ces sujets peuvent comporter une charge émotive à laquelle l'Ainé voudra se préparer. Si l'évènement porte sur des sujets pouvant susciter de fortes émotions chez les participants, assurez-vous de la présence d'une personne pouvant offrir le soutien nécessaire.

Confirmation de la présence de l'Ainé, du gardien du savoir ou du conseiller culturel : Une à deux semaines avant la date prévue de l'évènement, contactez l'Ainé afin de confirmer sa présence et passer en revue les détails relatifs à l'évènement. Demandez-lui si vous pouvez lui fournir quoi que ce soit ou s'il a besoin d'un moyen de transport pour se rendre à l'évènement.

Enregistrements : Il n'est souvent *pas* acceptable de prendre des photographies ou de faire des enregistrements vidéos lorsqu'un Ainé dirige une cérémonie spirituelle ou qu'il offre un enseignement culturel. Le point de vue des Aïnés, gardiens du savoir et conseillers culturels concernant les photos et les enregistrements peut varier; il est toutefois *essentiel* d'obtenir le consentement de l'Ainé avant d'effectuer *quelque enregistrement que ce soit*.

Souci du confort : Il est important d'assurer que l'Ainé, le gardien du savoir ou le conseiller culturel se sente bien reçu dès son arrivée et qu'il bénéficie d'un accueil convenable tout au long de l'évènement. Faites les présentations d'usage, offrez-lui une chaise confortable et servez de la nourriture et des boissons. Il importe de vérifier que l'Ainé, le gardien du savoir ou le conseiller culturel est à l'aise à différents moments de la journée.

Préparation de l'auditoire : Assurez-vous de préparer enseignants et élèves à démontrer leur respect des Aïnés, des gardiens du savoir et des conseillers culturels avant l'évènement. Envisagez d'enseigner aux participants à saluer l'Ainé, le gardien du savoir ou le conseiller culturel dans sa

langue. Rappelez aux participants l'importance de garder le silence et d'être attentifs afin de consacrer toute leur attention à la présentation de l'Ainé, du gardien du savoir ou du conseiller culturel. Évitez d'interrompre lorsque l'Ainé, le gardien du savoir ou le conseiller culturel prend la parole, éteignez les téléphones cellulaires et ne prenez des photos ou n'effectuez des enregistrements que si vous en avez la permission. Si l'évènement doit comprendre une cérémonie de purification par la fumée, avertissez-en les participants. Selon la nature de la cérémonie, il pourrait être nécessaire de fournir aux participants des renseignements additionnels au préalable (la tenue vestimentaire appropriée pour les femmes, par exemple). Pensez à fournir des renseignements contextuels aux participants, y compris les parents et tuteurs, avant la cérémonie ou l'expérience culturelle.

CADEAUX, RÉMUNÉRATION

Le cadeau offert ou la rémunération versée sert à témoigner d'une reconnaissance à l'endroit de l'Ainé, du gardien du savoir ou du conseiller culturel, qui accepte de partager son savoir et donner de son temps. Il convient de confirmer, auprès de l'Ainé, du gardien du savoir ou du conseiller culturel, le montant de la rémunération à verser. Au moment de déterminer le montant de la rémunération, tenez compte de l'importance de l'évènement, du type de cérémonie et du temps investi par l'Ainé, le gardien du savoir ou le conseiller culturel. En cas de doute, consultez des membres de la communauté locale. Tout cadeau ou rémunération devrait être offert le jour même, après la présentation. Voici quelques suggestions :

- une couverture (les couvertures Pendleton étant réservées aux évènements de grande importance);
- un cadeau; ou
- un chèque-cadeau, de l'argent comptant ou un chèque.

Le versement d'une rémunération pourrait avoir des conséquences d'ordre fiscal; il est donc conseillé de consulter les lignes directrices financières applicables à votre région ou organisation. Le montant de la rémunération à verser n'est pas préétabli et dépendra de la situation. Il serait bon de demander l'avis de membres de la communauté afin d'établir un montant approprié.

Remboursement des dépenses

En plus des cadeaux ou de la rémunération offerts, il faut rembourser aux Aïnés, aux gardiens du savoir et aux conseillers culturels les montants qu'ils déboursent afin de se rendre à l'évènement. Ces dépenses comprennent le kilométrage, le stationnement, l'hébergement et les autres frais de voyage encourus. Lorsqu'un hébergement à l'hôtel s'avère nécessaire, l'organisateur de l'évènement devrait réserver et prépayer la chambre. Selon la nature de l'activité, certains Aïnés, gardiens du savoir et conseillers culturels seront accompagnés d'un aidant; il faut également rembourser les dépenses de ce dernier et lui verser une rémunération. Le jour de l'évènement, fournissez discrètement les renseignements nécessaires pour soumettre une demande de remboursement des frais de déplacement.

PROCHAINS PAS



La participation de membres de communautés des Premières Nations, métisses et inuites aux réunions, aux événements et aux activités en classe favorise la compréhension interculturelle et démontre une ouverture à la diversité culturelle. En partageant leur savoir et en racontant leurs histoires, les Aînés, gardiens du savoir et conseillers culturels peuvent enrichir l'apprentissage de toutes les matières, à tous les niveaux scolaires. Pour établir des relations positives et productives avec les membres de communautés locales, les enseignants doivent respecter les protocoles culturels appropriés au moment de prendre contact avec les Aînés, gardiens du savoir et conseillers culturels.

Favoriser l'établissement et le développement de relations avec les Aînés, gardiens du savoir et conseillers culturels des Premières Nations, métis et inuits nécessite du temps et des efforts. La participation d'un Aîné, d'un gardien du savoir ou d'un conseiller culturel donne lieu à une expérience culturelle authentique qu'il serait impossible de reproduire par d'autres méthodes pédagogiques. La plupart des élèves et des enseignants n'auront que peu d'occasions d'apprentissage des enseignements traditionnels auprès d'Aînés, de gardiens du savoir ou de conseillers culturels des Premières Nations, métis ou inuits; ces activités peuvent donc contribuer à la compréhension culturelle et à la réconciliation.

Les Aînés méritent notre plus grand respect. Leur rôle traditionnel d'enseignants leur vaut d'être tenus en très haute estime au sein des communautés des Premières Nations, métisses et inuites. Les enseignants qui prennent contact avec un Aîné, un gardien du savoir ou un conseiller culturel deviennent des ambassadeurs de la profession tout entière. Il est important de développer des relations respectueuses avec les Aînés, gardiens du savoir et conseillers culturels en faisant preuve d'égarde envers eux, dans un esprit d'apprentissage. Dans le doute, montrez-vous humble et respectueux, et posez des questions.

Poursuivre votre parcours d'apprentissage

- De quelle façon collaborez-vous avec les Aînés, gardiens du savoir et conseillers culturels des Premières Nations, métis et inuits afin d'appuyer le développement de connaissances fondamentales relatives aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits?*
- Comment pourriez-vous établir un réseau de soutien continu comptant des Aînés, gardiens du savoir et conseillers culturels issus des communautés des Premières Nations, métisses et inuites locales?*



ISTOCK

L'organisation d'une cérémonie traditionnelle d'importance, telle qu'une cérémonie de purification, du calumet ou de l'aube, doit obligatoirement se faire en consultation avec un ou plusieurs Aînés afin d'en respecter la signification culturelle et spirituelle.

Pierres d'assise

Pierres d'assise est une publication de l'Alberta Teachers' Association réalisée dans le cadre du projet **Walking Together**, une initiative visant à appuyer les enseignants certifiés dans leur parcours d'apprentissage afin de répondre aux exigences de la *Norme de qualité pour l'enseignement* concernant les connaissances fondamentales relatives aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits.

Les responsables du projet **Walking Together** tiennent à souligner la contribution de membres de communautés des Premières Nations, métisses et inuites établies en Alberta au développement de ces ressources.

Visitez le www.teachers.ab.ca, où vous trouverez d'autres ressources et renseignements au sujet du projet **Walking Together**.



**Walking
Together**

EDUCATION FOR
RECONCILIATION



www.teachers.ab.ca  [walkingtogetherata](https://www.instagram.com/walkingtogetherata)  [@ATAindigenous](https://twitter.com/ATAindigenous)